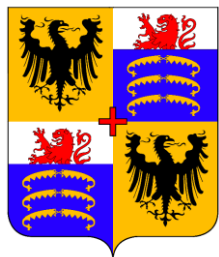


Canton de Thoiry
Département de l'Ain



MAIRIE DE MIJOUX

2 rue Dame Pernette
01410 Mijoux

AR. 01247.2026.001

Objet : Arrêté de police de stationnement autorisant l'entreprise Babolat Electricité à occuper le domaine public pour la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Le maire de la commune de Mijoux,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2212-1 à L 2213-1 ;

Vu le Code de la route ;

Vu le Code de Voirie Routière ;

Vu la circulaire n°86.230 du 17 juillet 1986 relative à l'exercice des pouvoirs de police par le maire, le président du Conseil Général et le représentant de l'État dans le département en matière de circulation routière ;

Vu la demande reçue le 24/02/2026, par l'entreprise Babolat Electricité représentée par Enzo LA POSTA, portant sur une demande d'arrêté de police de stationnement pour la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques rue dame pernette, 01410 Mijoux ;

ARRÊTE

Article 1 : A partir du 26/02/2026 pour une durée de 7 jours (calendaires), l'entreprise Babolat Electricité est autorisée à occuper le domaine public pour la pose d'une borne de recharge pour véhicules électriques au 3 rue dame pernette, 01410 Mijoux ;

Article 2 : Le permissionnaire a la charge de la signalisation de son chantier dans les conditions prévues par l'instruction interministérielle sur la signalisation routière. Il sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

Article 3 : Une ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le major de la brigade de gendarmerie de Chézery-Forens,

Chargés, chacun en ce qui le concerne, d'en assurer l'exécution.

Fait à Mijoux, le mardi 24 février 2026
Le maire
Martine Viallet

Le maire,

Certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de LYON, dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.